# ENGAGEMENT DES CANDIDAT(E)S À L'ÉLECTION DU 26 MARS 2007

## LE DROIT À LA SANTÉ

Je, _____, candidatE du comté de _____

Pour le Parti _____, m'engage à :

- ☐ **Respecter** le droit des femmes de participer aux décisions les concernant : elles sont les premières responsables de leur santé et le personnel du réseau de la santé devrait les accompagner dans ce processus d'appropriation et d'autonomie.
- ☐ **Conserver** l'accès gratuit aux soins et aux services de santé et de services sociaux par le maintien d'un régime public et universel de santé pour l'ensemble de la population du Québec, dans toutes les régions du Québec, et **cesser** tous les projets de privatisation dans le domaine de la santé.
- ☐ **Accorder** un financement accru du réseau de la santé et des services sociaux, particulièrement pour les services de prévention offerts par les CLSC.
- ☐ **Reviser** le régime d'assurance médicaments pour permettre la gratuité des médicaments aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000$ par année, ainsi que pour freiner la hausse des primes et limiter les prix exigés par les compagnies pharmaceutiques.
- ☐ **Offrir** des services de base en matière de planification des naissances par le réseau public de la santé, à toutes les femmes, indépendamment de leur âge et de leur statut socio-économique.
- ☐ **Évaluer** l'impact de la réforme scolaire sur l'éducation à la sexualité
- ☐ **Établir** la présence d'éducatrices et éducateurs sexologues dans tous les établissements scolaires afin de voir à la réalisation d'un programme d'éducation à la sexualité et d'agir en tant que personnes-ressources, tant pour le personnel enseignant que pour les jeunes, programme qui comporterait, notamment, un volet sur la sensibilisation aux réalités des lesbiennes.
- ☐ **Organiser** des campagnes de prévention de la santé, **mettre en valeur** une approche de la santé respectueuse des processus naturels (grossesse, fertilité, sexualité, ménopause, etc.) et **promouvoir** des alternatives aux services actuels en santé et en services sociaux (sages-femmes, ressources alternatives en santé mentale, alternatives à la prise de médicaments, etc.).
- ☐ **Tenir** une enquête publique sur les pratiques et l'influence des compagnies pharmaceutiques sur le milieu médical et sur la santé des femmes.
- ☐ **Concrétiser** les orientations en santé de la nouvelle politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, et de son plan d'action qui devra être beaucoup plus élaboré en matière de santé des femmes et cohérent avec les Objectifs ministériels *Au Féminin… à l'écoute de nos besoins*.
- ☐ **Implanter** de nouvelles maisons de naissance qui tiendra compte des demandes des femmes dans les diverses régions du Québec.
- ☐ **Publier** une politique de périnatalité qui sera accompagnée d'un plan d'action et des fonds suffisants pour sa mise en œuvre.

☐ **Retirer** le projet de loi 89 sur la procréation assistée et **mettre en place** un encadrement permettant de délimiter le développement et l'utilisation des diverses techniques et pratiques liées à la procréation assistée à partir de principes ethniques clairement établis et leur accès sur des bases non discriminatoires.

Signature : _____ Date : _____

Que comptez-vous faire concrètement pour maintenir en place, dans son intégralité, le système public, universel et gratuit de santé au Québec?

Quelle place prévoyez-vous donner aux citoyennes et aux citoyens dans les grandes orientations et l'organisation de notre système de santé?

Quelle importance accordez-vous à la prévention?

Quelle place voudriez-vous voir accorder à l'éducation sexuelle dans les écoles?

Que pensez-vous du phénomène de l'hypersexualisation des filles et de la banalisation de la sexualité?

Que pensez-vous de l'influence des compagnies pharmaceutiques sur le système de santé et qu'êtes-vous prêt à faire pour la baliser davantage?

Que pensez-vous du projet de loi 89 sur la procréation assistée? Que comptez-vous faire pour protéger la santé des femmes qui ont recours aux technologies de procréation assistée et des enfants qui en sont issus?

Questions et suggestions d'engagement tirées de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :
http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf

**Femmes de Mékinac *(centre de femmes)***
211, rue St-Jacques
Sainte-Thècle, (Québec) G0X 3G0
Téléphone **: (418) 289-2588** Télécopieur : (418) 289-2589
Courrier électronique : femmes_mekinac@globetrotter.net
Site Internet : www.femmekinac.qc.ca